



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Le mémoire : recherche, présentation, bibliographie

Métiers de la promotion des produits de santé – L3

2023-2024

Un mémoire, qu'est-ce que c'est ?

- Un **exercice universitaire**

... d'où l'obligation de respecter des normes de présentation !

- Un **document scientifique**

... qui s'appuie sur des travaux scientifiques : votre bibliographie est un élément essentiel du mémoire, elle permet de vérifier la valeur du travail de recherche que vous produisez.

Méthodologie du mémoire

Un document utile pour vous, élaboré par l'école de Sages-femmes de Nîmes et déposé sur MOODLE

POLE POLITIQUES
SOCIALES ET DU SOIN

 FACULTÉ
de
MÉDECINE

 Université Montpellier 1

ECOLE DE SAGES-FEMMES
FILIERE MAIEUTIQUE
UFR de MEDECINE
186, chemin du Carreau de
lunes - CS 83021 -
30908 NIMES Cedex 2
Secret : 04 66 68 69 07
Fax : 04 66 68 69 27
Mail :
ecole.sage.femme@chu-
nimes.fr

Directeur Technique et de
l'Enseignement :
Professeur Pierre MARES
Directrices :
Mme Valérie COURTIN

 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE NIMES
PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DUBRE
30908 NIMES CEDEX 4
TELEPHONE : 04 66 19 00 00

 la Région
Languedoc
Roussillon

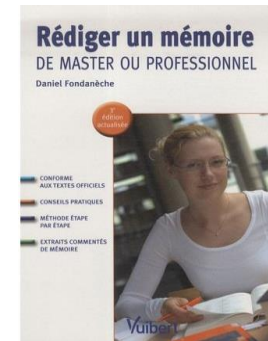
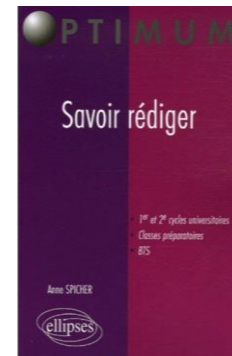
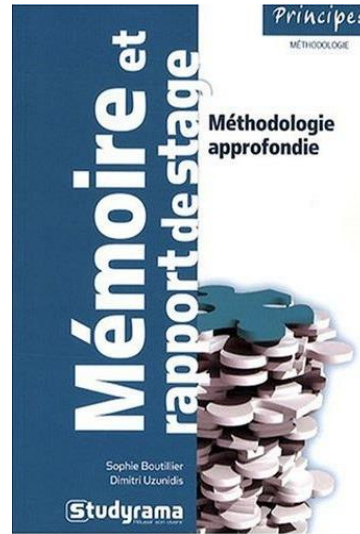
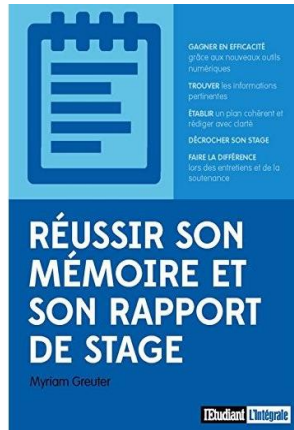
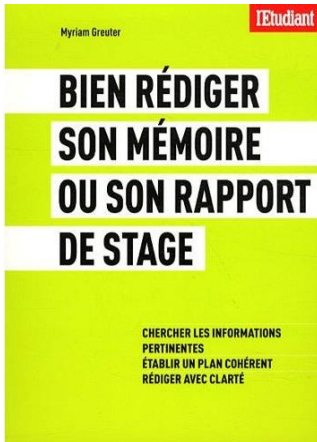
METHODOLOGIE
DE
MEMOIRE

Références :
Normes Françaises et internationales
AFNOR NF Z 44-005 ISO 690
Bibliographie selon les normes internationales NLM
(U.S National Library of Medicine)

Mise à jour février 2011

Méthodologie du mémoire

Le catalogue propose aussi de nombreux ouvrages de méthodologie...



... et certains sont disponibles en ligne (consultez le catalogue)

Quelques principes généraux

- Choisir une police de caractères sobre (Cambria/Times new Roman/Arial/Calibri) en 10 ou 12,
- Utiliser un interligne simple
- Justifier le texte
- Les marges, en principe (c'est pré-paramétré dans les logiciels de traitement de texte):
 - 2,5 cm à gauche et à droite
 - 1,5 cm minimum en haut
 - 2 cm minimum en bas
- Les feuillets doivent être numérotés, depuis les remerciements à la bibliographie.

La page de titre d'un mémoire

Elle doit comporter :

- Le nom de l'établissement et de l'UFR
- Le titre du mémoire
- Le type de mémoire, le cursus
- NOM et Prénom de l'auteur
- Date de la soutenance
- Mention du responsable de la formation

Cf. modèle communiqué par mail !

Le plan du mémoire

- Remerciements
- Sommaire / table des matières
- Table des illustrations (avec liste des figures et liste des tableaux)
- Liste des abréviations
- Introduction
- Corps du mémoire (structuré en parties)
- Conclusion
- Bibliographie

La table des matières

- Se place en début de document, immédiatement après la page de titre et les pages liminaires,
 - Elle mentionne le plan, les annexes, les tables particulières,
 - Sa pagination interne (si elle occupe plusieurs pages) doit être en chiffres romains (pour éviter les confusions avec le corps du mémoire).
- NB : sa création / mise à jour peut être automatique si vous utilisez une feuille de style pour rédiger votre mémoire !

Le corps du mémoire

- Le mémoire est un ensemble hiérarchisé, il doit donc suivre un plan structuré.
- **Respect de l'orthographe et des règles de syntaxe !**
- Les notes (≠des appels à citations) sont numérotées et se trouvent en bas de page.
- Dans le texte, les citations issues d'un document ou d'un tiers doivent être référencées et transcrites entre guillemets.
- Les abréviations doivent toujours être explicitées : « écrites en toutes lettres puis signifiées entre parenthèses la première fois de leur utilisation dans le texte ».

Les illustrations : (dessins, photos, schémas, graphiques, tableaux...)

- ✓ Le droit d'auteur s'applique également aux illustrations : il est impératif de s'assurer du droit de réutilisation et de reproduction.
- ✓ En dessous de chaque image, indiquez clairement la provenance de l'illustration :

Exemple :



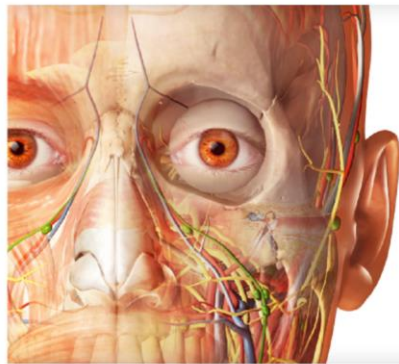
Source : ill. de couv. De : Objectif mémoire : au lycée et à l'université, (re)trouvez le goût de travailler avec plaisir et efficacité / Hélène Weber ; illustrations de Dominique Donckels. – Paris : Eyrolles, 2013,

Trouver des illustrations

✓ Visible body

VISIBLE BODY®

Wolters Kluwer
[Return to Ovid](#) [Log out](#)



Anatomy Apps from
Visible Body

Select a product below to start exploring.

✓ Imaios

IMAIOS ANATOMIE IMAGERIE EXAMENS E-LEARNING S'ABONNER RESSOURCES

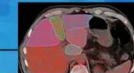
Rechercher

Langue Connexion



e-Anatomy

e-Anatomy l'atlas interactif d'anatomie humaine



Ces deux ressources sont des banques d'images en anatomie de qualité. Les illustrations, qu'elles contiennent peuvent être utilisées, si la source est correctement indiquée.

Trouver des illustrations sur le net

Google images – Outils de recherche :



- Filtrez vos résultats sur le critère des droits d'usage : réutilisation autorisée, réutilisation et modification autorisées sans but commercial (= option la plus large)

Les annexes

- Placez après le corps du texte, les documents complémentaires, qui illustrent ou complètent des informations (et qu'on appelle des documents « annexes »).

Ces documents doivent être :

- Listés à la fin de la table des matières
- Regroupés en fin de mémoire

La bibliographie

- Elle est constituée des références des documents que vous avez consultés pour élaborer votre mémoire. Elle est présentée de façon homogène selon les normes **Vancouver**.
- Elle doit comporter tous les éléments permettant de retrouver les documents cités (auteur, titre, type de support, édition, lieu d'édition, année...)
- **Attention** au choix de vos références et à leurs pluralités : toute source n'est pas bonne à prendre dans le contexte d'un travail scientifique (cf. cours sur la recherche documentaire).
- Elles doivent être clairement différenciées du texte principal : entre guillemets ou dans une autre écriture. Elles sont suivies d'un numéro entre parenthèses, qui est inséré dans le texte.
- Ce numéro renvoie à la liste des références bibliographiques. Les références sont classées dans l'ordre de citation, comme le préconise la norme Vancouver.
- Un même document cité plusieurs fois garde toujours le même numéro.

Le plagiat

« Vol littéraire. Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. ». – Le Petit Robert

De la même manière, résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source est un plagiat.

Le plagiat

Comment éviter le plagiat ?

- En citant systématiquement ses sources !

Indiquer clairement ses sources, c'est :

- donner de la crédibilité à ses propos
- illustrer qu'un travail de recherche a été fait, accorder à l'auteur le crédit qui lui revient, respecter le travail des autres
- permettre au lecteur de vérifier les références utilisées, lui offrir des références sur le sujet traité, au cas où il voudrait en savoir davantage
- se protéger soi-même du plagiat

Le plagiat

Les sanctions :

- Administratives,
- Judiciaires,
- Morales.

Les universités se sont toutes dotées d'outils de détection anti-plagiat auxquels sont progressivement formés les enseignants.....